

## CIRCUIT BLEU (Aller-retour) – Facile – Accessible PMR

Ce parcours de 4,68 km comporte un dénivelé positif de 62 m avec des points de repos sur des *assètis* (« siège » en provençal) réalisés avec des troncs de chêne-liège provenant de notre belle forêt. Prenez le temps d'admirer la belle nature qui vous entoure : pins parasols, cistes cotonneux, cistes pégueux, bruyère commune, bruyère callune, bruyère arborescente, chêne-liège, chênes verts, chênes pédonculés, thym, robiniers, iris nains et même un cognassier, etc...

**Attention**, après de fortes pluies, la descente du point 3 au point 4 peut comporter des passages quelque peu chaotiques pour les personnes à mobilité réduite (PMR). De plus, le point 4 (passage à gué) peut être dangereux.

**Bonne balade !**

### Descriptif du parcours :

#### **ALLER :**

A partir du parking de St Jean, dirigez vous vers la forêt et le panneau d'information à l'entrée, près de la barrière. Contournez la barrière et suivez le **balisage bleu**.

Prenez la large piste.

Au bout de 330 m avec un dénivelé positif faible de 16 m, se trouve le **point 1** sur la carte (*Assètis* fabriqués en chêne liège).

Au bout de 1,10 km avec un dénivelé positif de 19 m, se trouve le **point 2** (Quelques *assètis* déjà en place).

Continuez tout droit sur la large piste.

Au bout de 1,53 km et un dénivelé positif de 20 m depuis le point 2, se trouve le **point 3**.

Laissez les deux pistes de gauche et celle de droite, et prenez la large piste qui descend vers le passage à gué de l'Aille.

Vous arrivez alors au **point 4** (passage à gué) entre les communes de Vidauban et des Arcs, à une altitude de 32 m, et à 2,34 km du départ.

Faites une halte bien méritée...

#### **RETOUR :**

Dès le départ, dénivelé positif de 52 m pour arriver au **point 3**.

Continuez sur la large piste pour revenir au parking en passant par les **points 2 et 1**.

